

## Expériences présentées



Le Guichet unique de Rentrée scolaire : un RDV annuel



Actions expérimentales d'élargissement des horaires d'ouverture au public des piscines



Elaboration et mise en œuvre de la Politique publique de la Vie Nocturne

**Ville de Strasbourg**  
Communauté Urbaine  
de Strasbourg  
1 Parc de l'Etoile  
67076 Strasbourg cedex

**Nombre d'habitants**  
271 782

**Superficie**  
78,3 Km<sup>2</sup>

**Densité**  
34,82 habitants/km<sup>2</sup>

**Population**  
Hommes : 47 %  
Femmes : 53 %

Enfants (0-14 ans) : 17,1 %  
Jeunes (15-29 ans) : 28,3 %

Adultes (30-59 ans) : 36,8 %  
Seniors (+ de 60 ans) : 17,8 %

Population immigrée : 19 %

### Mission temps Mission des Temps

#### Elue en charge des politiques temporelles

**Françoise BUFFET**

Adjointe au Maire, en charge du Développement durable, du Plan Climat, des Energies Alternatives, des Espaces verts, jardins familiaux et forêts, de la Mission des temps

**francoise.buffet@strasbourg.eu**

03 88 60 99 81

#### Contacts administratifs

**Marie JACQUIN PAVARD** Cheffe de projet

**marie.jacquin-pavard@strasbourg.eu**

03 88 60 98 96

**Klara KASSI** Assistante

**klara.kassi@strasbourg.eu**

03 88 60 90 90 poste 37171



## Le Guichet Unique de rentrée scolaire : un RDV annuel, après une phase pilote de trois ans.

### L'échelle géographique

Ville de Strasbourg.

### Le(s) initiateur(s)

Initiateur : Ville de STRASBOURG / Mission des temps  
Porteur : La Mission des temps pour les trois années de phase test (2010 à 2012). En 2013, le pilotage a été confié au service Accueil de la Population.

### Les partenaires

- Pour la phase préparatoire :

Services opérationnels présents sur les guichets (1) et Services ressources internes : informatique, finances, communication, action sociale territoriale, animation urbaine, les 10 directions de proximité.

Partenaires : La Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS), CAF.

- Pour la phase opérationnelle :

Aux côtés des cinq services<sup>1</sup> de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS), qui assurent la tenue des stands services publics de la Ville, participent depuis le premier guichet, la Compagnie des Transports Strasbourgeois et les associations culturelles, sociales et sportives de tous les quartiers.

<sup>1</sup> Services de la ville, présents à chaque guichet :  
- Service Accueil de la Population  
- Direction de l'enfance et de l'éducation  
- Service des médiathèques et bibliothèques  
- Boutique culture  
- Direction des sports

En 2012, plus de 120 associations ont participé à l'un des 8 guichets par la tenue d'un stand pour accueillir, informer les familles et procéder aux inscriptions.

### L'équipe

La cheffe de projet de la Mission des temps et une équipe projet associant les services ressources et les services acteurs du guichet.

### Website

[http://www.strasbourg.eu/actualite/-/journal\\_content/56\\_INSTANCE\\_RrL3/10913/371957/10927?redirectUrl=](http://www.strasbourg.eu/actualite/-/journal_content/56_INSTANCE_RrL3/10913/371957/10927?redirectUrl=)

[http://www.strasbourg.eu/actualites?p\\_p\\_id=101\\_INSTANCE\\_lG7u&p\\_p\\_lifecycle=0&p\\_p\\_state=normal&p\\_p\\_mode=view&p\\_p\\_col\\_id=column-1&p\\_p\\_col\\_count=1](http://www.strasbourg.eu/actualites?p_p_id=101_INSTANCE_lG7u&p_p_lifecycle=0&p_p_state=normal&p_p_mode=view&p_p_col_id=column-1&p_p_col_count=1)

### La période

Année	Dates du Guichet Unique	Nbr de sites proposés sur la ville	Nbr de personnes qui ont fréquenté les guichets
2010	26 au 28/08	1	150
2011	10 au 17/09	5	756
2012	7 au 16/09	8	1546
2013	30/08 au 15/09	10	En cours

En 2013 avec ces dix guichets, l'ensemble du territoire de Strasbourg est couvert avec une offre de proximité, notamment des quartiers où la densité des familles avec enfants est la plus forte.

### Le projet

#### Des inscriptions simplifiées, du temps gagné !

Dès la rentrée scolaire 2010/2011, la ville a expérimenté une nouvelle offre de service pour les familles, visant à faciliter les inscriptions et démarches à effectuer, à cette période de l'année.

Ce guichet unique de rentrée scolaire permet aux parents de s'informer et/ou de procéder aux inscriptions suivantes :

- Ecole municipale des sports
- Tickets de restauration scolaire
- Accueil périscolaire maternel
- Médiathèques/bibliothèques
- Boutique Culture
- Compagnie des Transports Strasbourgeois
- Associations sportives, sociales et culturelles



Le temps d'un après midi, en soirée (en semaine mais aussi un dimanche) et en un seul lieu (dans un équipement de proximité : école, CMS, CSC, Médiathèques...) les parents organisent la vie scolaire et extrascolaire de leurs enfants.

A cette occasion, il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales ou de procéder au changement d'adresse.

Les guichets sont itinérants, la logistique est comparable à celle d'une caravane avec l'installation le matin, des stands, le branchement des PC portables, imprimantes nomades, téléphonie, accès WIFI pour les associations, la délocalisation des régies et la mise à disposition de TPE.

Forte de ce succès rencontré auprès des usagers, la Ville a reconduit l'opération pilote initiée en 2010 et a élargi progressivement son périmètre avec, en septembre 2013, dix guichets dont cinq s'adosent à des fêtes de quartier.

En 2013, le Guichet unique de rentrée scolaire évolue en RDV annuel, piloté par le service Accueil à la population et s'inscrit dans le plan de charge de la direction de la population, des élections et des cultes.

### Domaine d'application prioritaire

Offre transversale faite aux familles : sociale, éducative, culturelle, sportive, associative...

### Les bénéficiaires

Une offre de service pour les familles, de proximité et à des horaires atypiques, visant à réduire le parcours du combattant lié aux inscriptions péri scolaires de la rentrée scolaire. L'implantation des sites a été étudiée sur la base d'une cartographie concernant la part des enfants de 10 ans et moins dans la population (% par quartier).

### Les objectifs

L'objectif est de permettre aux parents de :

- gagner du temps en procédant à des démarches en un seul lieu,
- disposer d'un panorama des activités sportives, culturelles ou sociales présentes sur leur quartier ou sur la ville et d'une offre groupée le temps d'un guichet,
- se rendre dans n'importe lequel de ces dix guichets à la date et aux horaires qui leur conviennent,
- découvrir des offres culturelles parfois éloignées de leur environnement et rendus accessibles par cette proximité.

Pour les services municipaux, c'est une autre approche des usagers, mais aussi des temps de rencontres inter services. Cela participe à la diffusion d'une démarche transversale de l'action publique. Elle irrigue les services opérationnels, les services ressources mais aussi les services territorialisés.

Pour les associations : action de promotion de la richesse et la diversité du tissu associatif.

Pour la CTS : offre de points de vente dans les quartiers qui désengorge les boutiques du centre ville.



### La méthodologie

Procédure de conduite de projet transversal avec un chef de projet et une équipe projet.

### Le budget

Année	Nb guichets	Budget prévisionnel	Budget réalisé
2010	1	10 000 €	2 630 €
2011	5	11 000 €	7 000 €
2012	8	20 000 €	18 700 €
2013	10	22 000 €	20 500 € (au 27/08/2013)

En 2012, les services de la Ville ont réalisé 2 600 € de recettes lors des guichets (vente de tickets de restauration scolaire, de cartes culturelles « Atout voir »....).

### L'impact

Inscrit dans le calendrier annuel des événements du quartier. Occasion pour certains élus d'organiser l'accueil des nouveaux arrivants.

### L'évaluation

Opération pilote oblige, une procédure d'évaluation a été conduite, chaque année depuis 2010 avec l'appui du service Contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques (questionnaires d'enquête auprès des familles présentes et analyser les résultats). Une présentation aux élus et à la Direction générale a été effectuée chaque année, lors des Conseils d'évaluation de la Collectivité.

En 2013, avec dix sites, les limites d'extension de l'opération sont atteintes. Il est impossible de mener plus d'un guichet par jour et au-delà de la mi-septembre, l'intérêt d'un Guichet diminue fortement, les associations n'offrant plus de place dans leur groupe d'activités pour procéder à de nouvelles inscriptions.

### Les points forts

- Apporter de la visibilité en interne comme en externe à la nouvelle Mission des temps
- Introduire la question des temps dans les services mais aussi promouvoir la démarche de conduite de projet.
- Enrichir l'offre de services dans les quartiers par un concept qui s'est décliné en fonction des spécificités de ces quartiers.

### Les points faibles

- Faiblesse inhérente à toute démarche transversale qui nécessite une persévérance et une ténacité dans les premiers tests.



## Actions expérimentales d'élargissement des horaires d'ouverture au public des piscines

### L'échelle géographique

Ville de Strasbourg.

### Le(s) initiateur(s)

Initiateur : Mission des temps.

Porteur : Direction des sports, service des piscines et plans d'eau.

### Les partenaires

Service contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques (CGEPP) pour la partie étude et les différentes enquêtes.

### L'équipe

Service des piscines et plans d'eau.

### Website

<http://www.strasbourg.eu/vie-quotidienne/sport/piscines/horaires-des-piscines-de-la-cus>

### La période

Lancement de l'étude : mai 2010.

Application des nouveaux horaires : à partir de septembre 2012 et proposition de nouveaux horaires d'ouverture au public, après rénovation de chacune des piscines.

Cette phase est toujours en cours et s'adosse au calendrier du Plan piscine (2010-2020).

### Le projet

La Communauté urbaine de Strasbourg gère un parc de neuf piscines accueillant près de 1,3 million d'usagers. Le 5 février 2010, un Plan piscine a été adopté pour la période 2010/2020 (budget d'investissement de 100 M euros en 10 ans).

Les quatre priorités du plan piscines sont :

- Diversifier l'offre proposée aux usagers pour la pratique sportive individuelle ou familiale pour les loisirs, la santé et le bien-être
- Moderniser et mettre aux normes les équipements existants

- Permettre la réussite du projet éducatif du «savoir nager» pour tous les enfants scolarisés sur le territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS)
- Rechercher la performance en matière de développement durable.

La mise en œuvre de ce plan piscines comprend plusieurs finalités et plusieurs phases :

#### **Phase 1 (mai 2010) : lancement d'une enquête par la Mission des temps :**

Enquête téléphonique auprès de 1000 personnes, dont l'objectif était de connaître les attentes des usagers et des non usagers en termes d'horaires d'ouvertures et d'offres d'activités sur les 9 piscines de la CUS.

Objectifs de l'étude :

- Identifier les profils des usagers et non usagers des piscines de la CUS ;
- Qualifier la fréquentation des piscines de la CUS ;
- Connaître les attentes en termes d'activités et d'horaires ;
- Identifier les freins à la fréquentation des piscines de la CUS ;
- Enrichir le programme de rénovation des piscines avec les résultats de cette enquête.

Recommandations / conclusions de l'étude :

- Forte attente d'équipements de détente, de bien être et de loisirs (9 personnes interrogées sur 10) ;
- Des élargissements d'horaires d'ouverture à moduler selon les établissements (phases de test à engager) :
  - « Mille piscines » : vendredi ou samedi soir jusqu'à 21h ;
  - Une piscine sportive tôt le matin (en semaine) et tard le soir (vendredi) ;
  - Une piscine détente/bien-être toujours ouverte...y compris le week-end.



### Phase 2 : A l'occasion des chantiers, expérimentation de nouveaux horaires d'ouverture au public.

Les piscines rénovées proposent dorénavant des horaires d'ouverture au public élargis :

- les BAINS MUNICIPAUX, situés en centre ville à proximité de l'Université et des principaux employeurs sont fréquentés notamment par des actifs. Depuis quelques mois, les nageurs disposent d'une nouvelle offre :
  - le lundi dès 7h00 du matin,
  - deux nocturnes jusqu'à 21 h00, les mardis et jeudis.
- la piscine d'OSTWALD, cette piscine familiale propose de nouveaux créneaux :
  - les mercredis : 8h00 / 12h00 – 14h15/17h00 – 19h00 /21h30,
  - les samedis : 8h15/11h00 – 13h15/18h00.
- la piscine du WACKEN : à sa réouverture en novembre 2012, le Wacken a été transformée en piscine nordique comprenant un bassin sportif ouvert toute l'année permettant aux nageurs de pratiquer leur activité favorite au grand air. Un bassin de bien-être et apprentissage accessible du printemps à l'automne. Ouverte 365 jours par an et selon des horaires très élargis :
  - 7h00/20h00 les lundis mardis, mercredis, jeudis et samedis,
  - les vendredis de 9h00 à 21h00 et les dimanches 8h00/17h00.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan piscine 2010-2014, la Direction des sports a proposé de mener une enquête de satisfaction avant et après travaux pour connaître l'impact des travaux sur la satisfaction des usagers. Les enquêtes sont menées en 2012 et en 2013 par un prestataire en lien avec notre CGEPP.

**Phase 3 :** Mise en œuvre en 2014 d'une politique de service public de la natation (coût : 47 K€).

### Domaine d'application prioritaire

- Loisirs, sportif et éducatif mais aussi environnemental et qualité du service public.

### Les bénéficiaires

- Pas de groupes cibles, tous les usagers des piscines.

### Les objectifs

Améliorer l'offre au grand public en termes de qualité d'équipement et d'activités (bien-être détente, ludiques) comme d'accès horaires.

Conquérir de nouveaux publics : avec une pratique de la natation, dès 7h pour le grand public et les familles en soirée ou le week-end.

### La méthodologie

- Etude / enquête par un prestataire en lien avec le service CGEPP.
- Refonte dans le cadre du projet de service de l'organisation du temps de travail : implication des agents concernés dans cette refonte / dialogue avec les Organisations syndicales et passage en CTP.

### Le budget

2010 : 25K€ : enquête téléphonique 1000 personnes (crédits Mission des temps).

2012 et 2013 : enquêtes de satisfaction après réouverture des piscines : appui CGEPP et coût : 4K€. Crédits Direction des sports.

### L'impact

Grande satisfaction de cette nouvelle offre toujours en cours d'évolution.



### L'évaluation

L'été 2013, 226 018 entrées dans les 7 piscines ouvertes (deux sont fermées pour rénovation) dont plus de la moitié à la Piscine du WACKEN, piscine nordique ouverte toute l'année.

Enquêtes de satisfaction par piscine rénovée sont programmées. Production d'une série d'indicateurs d'évaluations identiques à toutes les piscines.

### Les points forts

- Bonne transversalité avec le service des piscines et impact fort de la question des horaires.
- Evaluation continue.

### Les points faibles

- Travail long et délicat notamment pour le service qui a fait preuve de beaucoup de conviction et de ténacité dans les négociations avec les agents comme avec les organisations syndicales.



## Elaboration et mise en œuvre de la Politique publique de la Vie Nocturne

### L'échelle géographique

Ville de Strasbourg.

### Le(s) initiateur(s)

La Mission des temps de la Ville de Strasbourg.

### Les partenaires

Services de la Collectivité :

- Impliqués dans cette démarche transversale et porteurs de projets : Transports, animation urbaine, réglementation urbaine, enfance et éducation, développement économique, culture, communication, action sociale, directions de proximité ;
- Assurant un appui : Service de contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques (CGEPP), service de la communication et son pôle multimédias.

Partenaires

- Associatifs locaux, conseils de quartiers, compagnie des transports, CCI.

### L'équipe

Equipe projet pilotée par la Mission des temps et accompagnée par le service CGEPP.

### Website

<http://www.strasbourg.eu/ma-situation/je-suis-touriste/se-divertir/strasbourg-by-night>

### La période

- Etude lancée en juin 2011.
- Séminaire décembre 2011.
- Validation de la politique publique de la vie nocturne : février 2012.
- Mise en œuvre du plan d'actions comprenant une trentaine d'actions, engagée dès février 2012.

### Le projet

La nuit (de moins en moins une pause pour l'espace public) est devenue un véritable enjeu pour les collectivités territoriales (risque latent de conflits d'usage).

S'agissant de la vie nocturne, on qualifie parfois Strasbourg, de « belle endormie ». Une capitale européenne, ville centre d'une agglomération de 450 000 habitants se doit de tenir compte des pratiques et de satisfaire les attentes toutes légitimes des habitants, des visiteurs, qu'ils soient usagers ou non de la nuit. La charte de la nuit, signée en 2010 avec les établissements de nuit, a été une première réponse efficace dans la gestion de cet équilibre à respecter et constitue un socle fondamental de la vie nocturne. Au-delà du dialogue engagé entre la Ville, les services de l'Etat, les riverains et les établissements de nuit, il paraissait intéressant à travers la Mission des temps d'élargir la réflexion et l'appréhension de la vie nocturne en tenant compte de toutes ses composantes.

C'est pourquoi, au titre de la Mission des temps, une étude « Strasbourg : diagnostic et stratégie pour un mieux vivre ensemble la nuit » a été lancée en juin 2011.

### Domaine d'application prioritaire

Transversal.

### Les bénéficiaires

Habitants usagers ou non de la nuit, visiteurs, parlementaires européens, jeunes, noctambules, actifs de nuit.

### Les objectifs

Sur la base des principaux constats du diagnostic de 2011, à savoir :

- Une image de la nuit strasbourgeoise ambiguë : entre cosmopolite, accessible et conservatrice, peu innovante, peu éclectique ;
- Une offre culturelle pléthorique méconnue et des pratiques routinières ;
- Une disparité forte entre habitants CUS et hors CUS ;
- Une attente pour de nouveaux lieux et signaux de la nuit ;
- Des actifs confrontés à un certain nombre de contraintes ;



- Une cohabitation délicate avec les riverains ;
- Le creux de 1h-4h.

Objectifs du plan d'actions :

- Donner de la visibilité à ce qui est engagé.
- Intégrer la dimension «vie nocturne» dans l'action de la collectivité.
- Des propositions d'action pour consolider la « politique de la nuit.

Le plan comprend 29 actions regroupées en cinq thématiques :

1. Communication / accès à la formation
2. Transports et mobilités nocturnes
3. Développement économique
4. Urbanisme / aménagement
5. Sécurité / bon déroulement de la nuit

### La méthodologie

Une démarche participative de diagnostic et d'élaboration de la politique publique :

- entretiens et enquêtes auprès de 2 000 personnes,
- traversées nocturnes avec les conseils de quartiers,
- séminaire ouvert (riverains, acteurs, élus),
- quatre groupes de travail ouverts aux partenaires pour élaborer le plan d'actions.

Une démarche interne de conduite de projet avec :

- un COPIL (Comité de Pilotage associant des élus et des membres de la DGS),
- un COTECH (Comité technique mobilisant des techniciens des principaux services de la collectivité concernés),
- un temps de validation du plan par tous les directeurs de la collectivité,
- une présentation du plan en direction générale.

Une mise en œuvre transversale portée par les directions concernées.

Trois actions de court terme pilotées par la Mission des Temps sont aujourd'hui réalisées :

1. La carte de Strasbourg la nuit
2. La ligne de bus de nuit
3. Le site Internet : « page vie nocturne »

### Le budget

Etude : 70 000 € pour financer l'étude et les entretiens, recours à deux prestataires dans le cadre d'une procédure de marché public.

Crédits Mission des temps et mobilisations de fonds des directions opérationnelles du Pôle droits et services à la personne pour boucler le Budget.

Mise en œuvre du plan d'actions :

Des crédits propres Mission des temps pour réaliser la carte « STRASBOURG, Capitale la nuit aussi... » ; des crédits des autres directions qui portent les projets (plan lumière, accueil des petits en horaires atypiques, ligne de bus de nuit...).

### L'impact

Qualité de vie des habitants les actifs comme les noctambules, attractivité de la Capitale européenne, la nuit aussi pour les visiteurs.

### L'évaluation

Conseil d'évaluation et COPIL Mission des temps.

- Instances où sont présentés l'état d'avancement du projet et les réalisations.



## Recours à l'outil PROJECT MONITOR

- Maintien de la cohérence de la politique publique ;
- Suivi objectif de l'état d'avancement de sa réalisation ;
- Partage d'informations.

## Tableau de suivi

- Impact sur la « belle endormie » ;
- Progrès et visibilité de cette politique (enquêtes à réaliser...) ;
- Construction en cours d'indicateurs de suivi et d'évaluation avec le service CGEPP.

Mise en œuvre de la politique publique de la vie nocturne, à la fin août 2013 : 13 actions sont réalisées 7 sont en cours de réalisation et 7 restent à lancer.

## Les points forts

- Démarche participative.
- Transversalité des actions proposées et valorisation des différentes politiques publiques mises en cohérence et consolidées par cette entrée nuit.
- Appui du CGEPP pour mettre en place une méthodologie de diagnostic et un suivi continu de la mise en œuvre.

## Les points faibles

- Transversalité : chaque service et chaque élu revendique la primeur de la transversalité dont il est chargé.
- Activer les instances et alimenter les outils de suivi et d'évaluation.

## Expériences présentées

-  Schéma Directeur Temps et Territoire (SDITT)
-  Aménagement et coordination des horaires des piscines de l'ouest
-  Diminution des congestions grâce au décalage horaire des universités

**Communauté d'agglomération de Montpellier**  
Mission temps et territoire  
DUH  
50, Place Zeus - CS 39556  
34961 Montpellier Cedex 2

**Nombre d'habitants**  
413 187

**Superficie**  
422 Km<sup>2</sup>

**Densité**  
980 habitants/km<sup>2</sup>

**Population**  
Hommes : 47 %  
Femmes : 53 %

Enfants (0-14 ans) : 17 %  
Jeunes (15-29 ans) : 26 %

Adultes (30-59 ans) : 38 %  
Seniors (+ de 60 ans) : 19 %

### Mission temps

#### Elus en charge des politiques temporelles

**Jean-Luc MEISSONNIER**, Vice-président de l'agglomération, Président délégué de la commission Développement Durable - Énergies nouvelles et Gestion des temps

**Jean Louis GELY**, Conseiller communautaire, délégué aux rythmes scolaires

[elus@montpellier-agglo.com](mailto:elus@montpellier-agglo.com)

04 67 13 61 55 ou 04 67 13 60 76 ou 04 67 13 62 54

#### Contact administratif

**Chrystelle AMBLARD**

Chargée de mission temps et territoire  
Service Planification - DUH

[c.amblard@montpellier-agglo.com](mailto:c.amblard@montpellier-agglo.com)

04 67 13 69 14



## Schéma Directeur Temps et Territoire (SDITT)

### L'échelle géographique

L'Agglomération de Montpellier.

### Le(s) initiateur(s)

Mission Temps et Territoire.

### Les partenaires

Collectivités, institutions, services de l'Etat, associations, organisation patronales, syndicales, entreprises, opérateur de transports en communs.

### L'équipe

- Chrystelle AMBLARD : responsable de la mission temps et territoire.
- Prestataire : Acadie.

### Website

[www.montpellier-agglo.com/  
conna%3%Aetre-grands-projets/  
gestion-des-temps](http://www.montpellier-agglo.com/conna%3%Aetre-grands-projets/gestion-des-temps)

### La période

- Diagnostic en 2011-2012.
- Concertation sur la 1<sup>re</sup> phase « aménagement temporel du territoire et réforme des rythmes scolaires » Nov. 2012 - août 2014.
- Concertation sur la 2<sup>e</sup> phase « aménagement temporel du territoire » : automne 2013 – fin 2014.
- Finalisation du SDITT : début 2015.

### Le projet

Au même titre que le SCOT, Montpellier Agglomération s'intéresse aujourd'hui à l'aménagement temporel du territoire et de ses services et lance son Schéma Directeur Temps et Territoire (SDITT). Il s'agira, dans un premier temps, de repenser l'organisation des services à la population et des entreprises, par rapport à la future réforme des rythmes scolaires dans le primaire. Puis de réfléchir, dans un second temps, à l'aménagement temporel du territoire. Les temps d'accès, les horaires des services à la population, les rythmes scolaires, les rythmes de travail, étant très structurants pour la vie quotidienne et l'organisation du territoire.

### Domaine d'application prioritaire

Aménagement temporel du territoire, services à la population (enfance, culture, sport), mobilité.

### Les bénéficiaires

Grand public, collectivités, acteurs locaux.

### Les objectifs

- Co-construire une organisation temporelle de la société, qui permette à chacun d'avoir une bonne articulation de ses temps de vie, de réduire les inégalités temporelles et de respecter les rythmes structurants de l'individu.
- Structurer et optimiser l'aménagement temporel du territoire. Il s'agit ici de réfléchir à la coordination des acteurs locaux, la régulation des activités et l'aménagement temporel du territoire avec les principaux acteurs locaux.
- Adapter les services à la population et sensibiliser les entreprises aux évolutions temporelles, tout en facilitant l'articulation des temps des salariés.

### La méthodologie

Diagnostic, concertation, élaboration du plan d'actions, outils d'évaluation, rédaction du SDITT.

### Le budget

Montpellier Agglomération :

- Elaboration du SDITT : 100 000 euros.
- Ensuite chaque projet qui en découle a un budget qui lui est propre.

### L'impact

Améliorer la vie quotidienne, réduire les inégalités face au temps, optimiser l'organisation temporelle du territoire.

### L'évaluation

Des indicateurs seront définis pour chaque action.

### Les points forts

Cette expérience n'étant pas finie, il est difficile d'en tirer le bilan, néanmoins, la réforme des rythmes scolaires est une formidable opportunité pour évoquer tous ces sujets et penser l'aménagement temporel du territoire avec l'ensemble des acteurs locaux.



## Aménagement et coordination des horaires des piscines de l'ouest (3 piscines existantes + 1 nouvelle livrée en nov. 2010)

### L'échelle géographique

Les 4 piscines situées à l'ouest.

### Le(s) initiateur(s)

Mission gestion des temps et direction des sports.

### Les partenaires

Clubs sportifs et éducation nationale pour les scolaires.

### L'équipe

- Chrystelle AMBLARD : Responsable de la mission gestion des temps.
- J. EBOLI : Stagiaire.
- P. HOSOTTE : Responsable adjoint du service des piscines.
- T. GUITTET : Directeur des sports.

### La période

- Février - juin 2010 : analyse des créneaux horaires des piscines de l'ouest et décision de répartition des créneaux entre les différents acteurs (clubs sportifs, scolaires, grand public).
- Mise en œuvre des nouveaux horaires : septembre - décembre 2010.

### Le projet

Du fait de l'ouverture d'une nouvelle piscine à l'ouest de l'agglomération, une étude du fonctionnement des 3 piscines de l'ouest a été réalisée.

Cette étude portait sur les horaires d'ouverture, les offres grand public, scolaires, clubs sportifs, les synergies entre les différents équipements ainsi que sur une analyse des pratiques dans d'autres villes équivalentes à Montpellier. L'objectif était de faire des propositions d'aménagement d'horaires pour mieux répondre aux besoins de la population.

A l'issue de cette étude une nouvelle répartition des créneaux horaires entre les différents publics a été mise en place en septembre 2010.

Cette initiative a ensuite été étendue à l'ensemble des piscines de l'Agglomération, dans le cadre d'un audit

qui a mis à plat l'ensemble de l'organisation du travail interne, les procédures d'attribution aux clubs de manière à privilégier plus d'ouverture au grand public. Cette 2<sup>e</sup> phase a été sous-traitée à un cabinet externe, la mission temps intervenant seulement en appui.

### Domaine d'application prioritaire

Sport (piscine).

### Les bénéficiaires

Grand public.

### Les objectifs

Elargir les horaires d'ouverture au grand public

- Atteindre au moins 2 nocturnes par semaine dans chaque piscine.
- Avoir au moins une piscine ouverte en journée durant tout le week-end.
- Ouvrir plus en journée, en semaine.
- Coordonner les horaires d'ouverture des 4 piscines.

### La méthodologie

- Etude du fonctionnement horaire des 3 piscines (fréquentation, répartition des différents publics).
- Benchmark sur les horaires grand public des autres collectivités françaises et consultation des enquêtes usagers existantes.
- Proposition de différents aménagements d'horaires au comité de pilotage.
- Etude des différents aménagements d'horaires proposés : impacts RH, déplacement des clubs.
- Négociation avec les clubs sportifs et les scolaires pour les déplacer.
- Validation des aménagements d'horaires en comité de pilotage.
- Mise en œuvre des nouveaux horaires en septembre pour les piscines existantes et dès l'ouverture de la nouvelle piscine en novembre.



### Le budget

Montpellier Agglomération.

- Etude (paiement du stagiaire) : 1 600 euros.
- Mise en œuvre : à coût constant.

### L'impact

Meilleure accessibilité des piscines au grand public.

### L'évaluation

Fréquentation du grand public pour chaque nouveau créneau horaire proposé au grand public..

### Les points forts

- Montrer la possibilité d'ouvrir plus au grand public dans la concertation.
- L'agglomération a pris conscience de l'importance des horaires d'ouverture et souhaite continuer à élargir les créneaux grand public.
- Cette démarche a été ensuite généralisée à l'ensemble des piscines dans le cadre d'un audit qui a permis aussi de réviser les modalités de travail et le fonctionnement interne.

### Les points faibles

- Pas encore suffisamment ouverts au grand public, mais il a été préféré un succès modeste, à un projet ambitieux qui aurait pu se solder par un échec vu les délais.
- Des délais très courts pour organiser :
  - La concertation et la négociation avec les clubs sportifs et les scolaires ;
  - Le temps de travail des agents des piscines.



## Diminution des congestions grâce au décalage horaire des universités

### L'échelle géographique

Pôles d'enseignements supérieurs situés le long de la ligne 1 de tramway (quartiers : Richter, Port Marianne, Gare, Centre Historique, Hôpitaux Faculté).

### Le(s) initiateur(s)

Mission gestion des temps.

### Les partenaires

3 universités, Crous (restauration et logement étudiant), LMDE (mutuelle étudiante), TaM (société en charge des transports en commun).

### L'équipe

Chrystelle AMBLARD : Responsable de la mission gestion des temps.

### La période

- Sept - novembre 2006 : concertation avec les universités pour qu'elles décalent leurs horaires de cours
- Mise en œuvre des décalages horaires progressivement entre décembre 2006 et septembre 2007.

### Le projet

La ligne de tramway était saturée tous les matins entre la gare ferroviaire et les universités car les cours commençaient tous à 8h. Fort de ce constat, une concertation a été engagée par la mission gestion des temps avec les universités pour les inciter à décaler leurs horaires de cours.

Il avait été proposé de commencer à 7h45, 8h et 8h15. Au final il a été obtenu que la moitié des établissements universitaires commencent à 8h15, les autres restant à 8h. Le 7h45 a été rejeté, car cela aurait engendré des difficultés au niveau des enfants du personnel (accueil des enfants le matin à partir de 7h30 seulement). Cette action a permis de diviser par deux les flux et d'économiser l'investissement dans des rames supplémentaires de tramway.

### Domaine d'application prioritaire

Transport.

### Les bénéficiaires

Etudiants et grand public.

### Les objectifs

Décaler les horaires des 3 universités (51 400 étudiants, dont 30 000 arrivaient sur le même lieu à la même heure).

### La méthodologie

- Mini étude d'opportunité : fréquentation de la ligne 1, identification des flux étudiants, consultation de Poitiers qui avait décalé les horaires des unités de formation dans une université pour solutionner des problèmes de congestion et préconisations de mise en œuvre.
- Organisation de 3 réunions de concertation avec : les présidents des 3 universités ou leurs représentants, le directeur du Crous, le président et le directeur de la LMDE, le président de TaM, et pour l'agglomération de Montpellier : le 1er vice-président, le directeur général des services, la mission gestion des temps, le directeur des transports.
- Les universités ont ensuite proposé à leurs instances décisionnelles les modifications horaires et les ont mis en œuvre entre décembre 2006 et septembre 2007 :
  - Montpellier 1 : #10.000 étudiants ne bougent pas et #8.000 prennent leurs cours 15 min plus tard sur l'ensemble de la journée (cela concerne 2 unités de formation),
  - Montpellier 2 : #12.500 ne bougent pas et #2500 (1 école) prennent leurs cours de 15 min plus tard,
  - Montpellier 3 : #19.000 prennent leurs cours 15 minutes plus tard.
- Mini évaluation des décalages proposés.



### Le budget

0 euro.

### L'impact

Diminution des congestions dans les transports en commun et au niveau de la voirie et plus grand confort pour les utilisateurs des transports en commun.

### L'évaluation

Pas d'échos liés à de nouveaux problèmes de saturation au niveau de la ligne 1 du tramway.

### Les points forts

- Le fait d'avoir demandé aux 3 universités un décalage horaire très simple à mettre en œuvre (décalage horaire par grands ensembles) et de les avoir ensuite laissé libre de faire leur proposition, a permis de solutionner très rapidement les problèmes de congestion.
- Cela nous a permis d'économiser une rame de tramway.
- C'est la première fois que 3 présidents d'université coordonnaient leurs horaires.

### Les points faibles

- Il aurait été possible d'aller plus loin en profitant de l'occasion pour proposer un plan d'action plus global autour de la mobilité sur les campus et des services aux étudiants.
- Ces décalages par grands ensembles n'ont pas permis d'étaler les flux le midi dans les restaurants universitaires.
- Il semble que l'opération a été un succès (cf. témoignages d'étudiants dans les médias), mais la mission gestion des temps n'a pas à sa disposition les outils/enquêtes qui auraient permis de réellement évaluer l'action. Néanmoins, l'évaluation ayant nécessité un budget conséquent, était-ce nécessaire ?